



Gilles Pécout, président de la BnF et Antoine Petit, PDG du CNRS  
Photo BnF

# La BnF et le CNRS renforcent leur coopération scientifique à travers une nouvelle convention-cadre

**Le 11 avril 2025, la Bibliothèque nationale de France (BnF) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ont officialisé le renouvellement de leur convention-cadre pour une durée de cinq ans. Ce partenariat structurant confirme la volonté commune des deux institutions d'intensifier leur coopération dans tous les champs des sciences humaines et sociales, croisant aujourd'hui d'autres savoirs, notamment les recherches en science de la donnée.**

## Un partenariat historique et fructueux

Depuis 1978, la BnF et le CNRS conjuguent leurs expertises pour mener des projets de recherche ambitieux, en lien étroit avec les collections de la Bibliothèque. Leur engagement partagé se traduit par des actions conjointes en faveur de la diffusion des connaissances scientifiques, de la valorisation des résultats de la recherche, du développement de nouveaux savoirs et de la formation à et par la recherche. **À partir de 1997, ce partenariat prend la forme d'une convention-cadre, renouvelée à cinq reprises : en 2005, 2009, 2014, 2020 et aujourd'hui, en 2025.**

## Une dynamique renforcée par les humanités numériques

Le développement des humanités numériques a donné un nouvel élan aux collaborations entre la BnF et le CNRS. L'infrastructure de recherche Huma-Num et le BnF DataLab travaillent de concert pour faciliter l'accès aux collections numériques de la BnF, soit 60 milliards de fichiers web collectés au titre des archives de l'Internet. Avec plus de 500 milliards de mots et 11 millions de documents numérisés accessibles via Gallica, les chercheurs et chercheuses bénéficient d'un environnement propice à l'exploration et à la fouille de données.

## Des perspectives ambitieuses pour la nouvelle convention

Le renouvellement de la convention ouvre de nouvelles perspectives de collaboration scientifique, qui correspondent aux enjeux majeurs et aux actualités de la recherche. Il permet notamment d'intensifier les collaborations autour des grandes initiatives portées par le CNRS liant l'intelligence artificielle, les humanités numériques et les sciences de la donnée.

---

### Contacts presse BnF

**Elodie Vincent,**  
chefe du service presse,  
tournages et partenariats  
médias  
elodie.vincent@bnf.fr  
01 53 79 41 18

**Marie Borgen,**  
attachée de presse  
marie.borgen@bnf.fr  
06 98 22 24 86

### Contact presse CNRS

**Priscilla Dachet,**  
Cheffe du service presse  
presse@cnrs.fr  
01 44 96 46 06

---

Dans le cadre des recherches sur les patrimoines, cette convention favorisera aussi la collaboration entre la BnF et le CNRS, déjà partenaires de deux projets stratégiques retenus dans le cadre [de l'appel à manifestations d'intérêt national SHS](#) financé par le plan France 2030 :

>> **HERMES**, consacré à la constitution et à la préservation de patrimoines culturels inclusifs.

>> **SPHINX**, axé sur les patrimoines empêchés.

#### **Un engagement renouvelé en faveur de la recherche**

La nouvelle convention prévoit également de développer l'accueil scientifique au sein des départements de la BnF à travers deux dispositifs complémentaires. En particulier, un programme de résidence leur permettrait de mener des travaux sur des collections rares ou peu étudiées. Ces initiatives renforceront ainsi les liens entre recherche scientifique et valorisation du patrimoine culturel.

Par cet accord renouvelé, la BnF et le CNRS réaffirment leur volonté de structurer des méthodes et savoirs innovants au service des sciences humaines et sociales. Cette collaboration, au carrefour du patrimoine et des technologies de pointe, permettra d'approfondir la connaissance et la valorisation de collections nationales inestimables.

Retrouvez tous les communiqués sur l'espace presse de la BnF :  
[www.bnf.fr/fr/presse](http://www.bnf.fr/fr/presse)